

03



vie commune

février 2024



04 Politique

L'étroite collaboration
avec Arbaz et Grimisuat

08 Mobilité

Le 30 km/h sur les
routes communales

14 Économie

Le tourisme, une
manne pour Ayent

Sommaire

Politique

Ayent, Arbaz, Grimisuat : trois communes qui collaborent de plus en plus étroitement

04

Mobilité

Abaissement de la vitesse à 30 km/h sur certains tronçons choisis sur le territoire communal

08

Rencontre

Rencontre avec les villages de Signèse et Argnou

10

Social

Ayent, une commune où la solidarité n'est pas un vain mot

12

Économie

Ces pionniers qui nous font croire à l'avenir du tourisme

14

Environnement

Une nouvelle ère pour le triage forestier à Ayent

16

Agenda

18

Conseils

19





édito

Le Conseil communal tient à adresser à chacune et chacun d'entre vous ses vœux les plus chaleureux en ce début 2024 riche de promesses, avec une nature généreuse, du soleil en suffisance et un bel enneigement sur les pistes de ski, qui ont été prises d'assaut durant les fêtes.

La nouvelle édition de notre magazine est l'occasion de rappeler tout ce que le tourisme a amené à notre Région. Les plus anciens d'entre nous se souviennent de ces années 1960, qui ont vu l'ouverture de la télécabine et la construction des grands chalets. Toute une génération a travaillé durement, dans les commerces et les entreprises, pour lancer la station et faire le pari du futur. Aujourd'hui, Ayent peut compter sur un secteur touristique solide, qui lui assure le tiers de ses rentrées fiscales.

Dans ce journal, nous parlerons aussi de la collaboration qui s'est installée, au fil des années, avec Arbaz, Grimisuat, Savièse et même Sion. La plupart des grands projets ne se conçoivent plus, aujourd'hui, sans cette gestion commune. Le mouvement est inéluctable et les veilles querelles du passé appartiennent... au passé. « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Nous voulons vous donner aussi des nouvelles de la vie de la commune. Le 30 km/h va s'imposer de plus en plus sur les routes communales, pour améliorer la qualité de vie et la sécurité des riverains. Le Conseil communal poursuit ses rencontres avec les villages, qui sont autant d'occasion d'améliorer le « vivre ensemble ». En fin d'année passée, c'est avec les habitants de Signèse et Argnou que nous avons eu le plaisir d'échanger.

Enfin, nous souhaitons rappeler à quel point la cohésion sociale est importante à nos yeux. La commune d'Ayent est une commune solidaire, vous le verrez en parcourant ce magazine.

Bonne lecture et que 2024 soit remplie de joies et de projets.

04 POLITIQUE

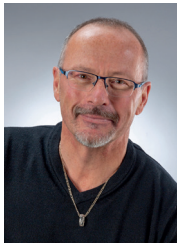


Ayent, Arbaz, Grimisuat: trois communes qui collaborent de plus en plus étroitement

« Là où il y a la volonté, il y a un chemin ». La maxime peut s'appliquer à la politique menée par les trois communes d'Ayent, d'Arbaz et de Grimisuat, qui ont multiplié les domaines de collaboration, ces dernières années. Du Home des Crêtes au CMS, en passant par les pompiers ou la police, la volonté de travailler ensemble pour mener à bien des projets communs est désormais une constante. Tout ne va pas sans difficultés dans ces collaborations intercommunales, comme l'a démontré le dossier du triage forestier, finalement accepté par la population et la bourgeoisie, mais le mouvement est bien lancé. Il plonge d'ailleurs ses racines dans l'Histoire de la Région. Mais que peut bien apporter cette gestion intercommunale des projets, notamment entre Ayent, Arbaz et Grimisuat ?

On fait le point avec le président Christophe Beney

05



Quand a débuté cette volonté de collaboration ?

Mais très loin dans le temps, si on y pense bien ! Le Grand Bisse d'Ayent, construit au 15^{ième} siècle, est sans conteste le plus bel exemple de coopération avec notre voisine Grimisuat.

Depuis lors, le consortage du Grand-Bisse travaille pour la survie et le développement de l'agriculture et la viticulture de nos deux communes. Ainsi, quand le but est commun, les solutions existent ! Comme on le dit en anglais : « where there is a will, there is a way ».

Beaucoup plus proche de nous, le fleuron et le début de la coopération intercommunale est, bien sûr, le Home des Crêtes, à Grimisuat. Faut-il attribuer aux tensions politiques au sein de la commune d'Ayent le fait qu'un tel projet, qui aurait pu voir le jour au Pro du Ran à St-Romain, n'ait pu se matérialiser sur notre Commune ? Nos voisins étaient prêts avant nous et le Home a vu le jour sur le site actuel.

Nous pourrions également aborder le thème de l'emplacement du magasin de la COOP mais là on parle de commerce privé, qui a décidé du meilleur emplacement pour un grand magasin sur la région de l'Adret.

Quels sont les domaines de collaboration aujourd'hui ?

Les coopérations sont multiples et elles sont d'ailleurs fortement encouragées pas le canton et la confédération et conditionnent souvent l'octroi de subvention. Pour certaines, c'est avec nos proches voisines d'Arbaz et Grimisuat ; pour d'autres, elles s'étendent à la commune de Savièse, voire au district de Sion, avec qui nous sommes en contact étroit. D'ailleurs, la commune d'Ayent et la commune de St-Léonard, sur le district de Sierre, font partie intégrante de la conférence des présidents du district de Sion.

Quels sont les avantages que tirent les communes à travailler ensemble ?

Des avantages économiques, c'est incontestable ! D'ailleurs, comme je vous l'ai dit, la Confédération et le Canton conditionnent certaines subventions à cette collaboration. Mais ce n'est pas l'unique raison, bien sûr ! Chaque commune a ses limites financières et ne peut pas – ou plus – se doter de toutes les compétences nécessaires à la bonne marche de ses affaires. Prenez l'exemple de l'animatrice socio-culturelle que nous venons d'engager avec Arbaz et Grimisuat et qui agira sur les trois Communes pour répondre aux besoins et souhaits des jeunes et de la cohésion sociale. Seuls, nous n'aurions sans doute pas pu envisager un tel poste. Et il y a d'autres exemples : le territoire ne peut plus se concevoir selon les frontières communales d'il y a 30 ans, avec des zones villages bien définies entre elles. Les réseaux doivent s'interconnecter, les problèmes climatiques ne connaissent pas de frontière, la lutte contre les plantes néophytes doit être coordonnée, et certaines dispositions des plans d'aménagement de notre territoire et les règlements de constructions ont tout avantage à être concertés. Ce qui est amplement le cas actuellement et le sera plus encore avec le nouveau plan d'aménagement.

Il y a parfois le sentiment, dans la population, que certaines communes gagnent plus que d'autres à cette collaboration. En clair, qu'Ayent, la plus grande commune, est plutôt la perdante.

Cette perception existe il est vrai ; elle repose à mon avis essentiellement sur les deux objets développés plus haut : le Home les Crêtes et la Coop, tous deux construits au début des années 90 à Grimisuat. Mais en dehors de cela, la Commune n'est pas

06 POLITIQUE

perdante: la Halle des pompiers et le bâtiment du triage sont à Ayent. La laiterie est installée également à Ayent. La direction de l'école, le chargé de sécurité, le policier rural sont à Ayent. Le contrôle des nourrissons par exemple est également à Ayent pour les 3 communes de l'Adret. Et le plus important peut-être: la zone artisanale de Corbaraye regroupe nombres d'entreprises qui travaillent sur les communes de l'Adret et bien au-delà d'ailleurs.

Ne peut-on pas craindre qu'Ayent perde un peu son âme, dans ces collaborations? On sait que chaque commune a ses particularités et que l'entente n'a pas toujours été cordiale entre les trois communes...

C'est une question qui est plutôt posée dans le cadre des projets de fusion. Le canton aime rétorquer, en parlant des fusions, qu'il faut demander aux Bramoisiens s'ils ont perdu leur âme depuis plus de 50 ans qu'ils font partie de la commune de Sion!

Dans le cadre des collaborations intercommunales, cette question est moins pertinente. Il est important de trouver le bon équilibre entre le maintien des tâches régaliennes au niveau communal et de mettre en avant des collaborations intercommunales intelligentes et qui font sens.

Alors pourquoi ne pas fusionner si les collaborations se passent bien? C'est un mouvement qui a pris de l'ampleur. Et le Val d'Anniviers a fusionné ses communes.

C'est une question qu'il est aujourd'hui légitime de poser pour toutes les communes valaisannes. Les clivages locaux et petites bringues ancestrales ne feront probablement plus le poids dans quelques années, face aux défis financiers et à la nouvelle architecture démographique de nos communes. Les exemples de fusion réussie sont nombreux comme le Val d'Anniviers que vous mentionnez ou Noble-Contrée plus près de chez nous encore. La commune de Viège va fusionner avec ses petites voisines de Baltschieder et Eggerberg. A Baltschieder notamment le faible 54% de oui dénote un fort clivage sur ce sujet. Néanmoins, le pas est franchi et le Haut-Valais s'attelle également à envisager la fusion de communes.

Il faut laisser le temps au temps et les fusions se feront naturellement ou ne se feront pas naturellement!

Les domaines de collaboration principaux entre les communes :

1. Pompiers de l'Adret qui regroupent Ayent, Arbaz et Grimisuat
2. École Intercommunale Ayent et Arbaz
3. Les laiteries réunies avec Ayent, Arbaz et Grimisuat
4. Partage des ressources au niveau de la sécurité (chargé de sécurité et police rurale)
5. L'animatrice socio-culturelle
6. Au niveau associatif, les marcheurs du Bitaila regroupent des habitants des trois communes également.
7. Le Hôme des Crêtes qui regroupe les 3 communes de l'Adret. Depuis la reprise de l'exploitation par la société des Fleurs du Temps, la Fondation (qui regroupe les 3 communes) est responsable de l'immeuble uniquement, de sa rénovation et de sa possible extension.
8. Le triage forestier regroupait d'abord les communes de l'Adret avant d'intégrer Savièse afin notamment de faciliter l'obtention de subventions fédérales. Aujourd'hui, l'intercommunalité s'est étendue avec l'adhésion au triage forestier du Cône de Thyon
9. Le tourisme, en coopération étroite avec Arbaz.
10. Les projets de biodiversité et le plan climat, avec tout le district de Sion, afin d'obtenir les subventions fédérales pour les initiatives mises en avant par nos communes.

Le centre de tri des déchets

Un nouveau domaine de collaboration intercommunale se dessine avec le projet d'un centre de tri. Nous y reviendrons plus longuement dans un prochain numéro.

Les déchetteries des 3 communes d'Ayent, Arbaz et Grimisuat ne sont plus aux normes et l'investissement pour leur mise en conformité pourrait se monter à plus d'un million de francs. Par ailleurs, cela fait des années que l'on parle d'un bâtiment décent pour les travaux publics, ainsi qu'une halle pour les pompiers de l'Adret.

Plusieurs esquisses de projets ont vu le jour ces dernières années. Le plus récent prévoit l'installation, sur le site du Pro de Savio, d'une halle pour les pompiers, d'un bâtiment pour les travaux publics ainsi que d'un centre de tri intercommunal. Les synergies entre triage forestier et centre de tri notamment sont indéniables.

Pour l'heure, la Commune attend toujours la réponse du canton sur la demande de modification partielle du plan d'affectation des zones, préalable à l'avancée de la définition plus fine de ce projet.

Ensuite, comme pour tout projet d'investissement, il suivra le cheminement habituel et sera soumis le cas échéant aux législatifs des communes concernées, c'est-à-dire Arbaz, Ayent et Grimisuat, pour ce qui est de la halle des pompiers et du centre de tri intercommunal.

08 MOBILITÉ

Abaissement de la vitesse à 30 km/heure sur certains tronçons choisis sur le territoire communal

Le mouvement est lancé dans toute la Suisse et Ayent suit la tendance. En ce début d'année 2024, les autorités communales vont mettre à l'enquête publique un projet de circulation limitée à une vitesse de 30 km/h sur certaines routes communales d'Argnou et de Signèse. Elles souhaitent que d'ici 2026, cette limitation soit appliquée ponctuellement dans tous les villages de la commune. « L'idée n'est pas d'imposer partout la mesure, mais de le faire d'entente avec la population, là où elle fait sens », précise Bertrand Savioz, conseiller communal, en charge de la mobilité. « L'implantation de zones 30 km/h est une mesure qui peut être mise en œuvre avec discernement. Ses nombreux avantages, vécus au quotidien dans les quartiers d'habitation, sont largement étayés par de nombreuses études ».





Bertrand Savioz

Moins de bruit, plus de sécurité et une meilleure qualité de vie

L'argument qui prime pour l'introduction de ces zones 30 km/h est celui du bruit, source de stress et de fatigue, particulièrement durant les heures de repos. En baissant la vitesse de 50 km/h à 30 km/h, les nuisances dues à l'accélération ou au changement de régime sont ainsi évitées. De plus, en roulant à vitesse minimale, les émissions sonores peuvent être réduites de 2 à 4,5dB, ce qui correspond à une diminution de la moitié du trafic.

De nombreuses localités ont introduit de telles mesures, en Valais comme à Bâle, Lucerne, Zürich, Lausanne ou Fribourg. Ainsi, l'entrée de la ville de Sion par la rue du Rawyl se fait désormais à 30 km/h entre 21 heures et 6 heures du matin.

En 2018 déjà, le Tribunal fédéral a admis la possibilité de passer à 30 km/h dans les localités via un examen de cas en cas, y compris sur les routes principales, dans une optique de réduction du bruit. Cette décision a été confirmée récemment par le Conseil fédéral.

Ayant va suivre le mouvement. Dans un premier temps, ce ne sont que les routes communales et non cantonales qui seront concernées. « Nous allons commencer par les villages d'Argnou et de Signèse. Ce projet a déjà été présenté aux habitants de ces deux villages. Les riverains concernés seront convoqués à une soirée d'information en ce début d'année encore. Puis la mesure sera introduite dans le courant 2024, et les autres villages de la commune devraient suivre cette tendance », explique Bertrand Savioz.

Ayant va suivre le mouvement. Dans un premier temps, ce ne sont que les routes communales et non cantonales qui seront concernées. « Nous allons commencer par les villages d'Argnou et de Signèse. Ce projet a déjà été présenté aux habitants de ces deux villages. Les riverains concernés seront convoqués à une soirée d'information en ce début d'année encore. Puis la mesure sera introduite dans le courant 2024, et les autres villages de la commune devraient suivre cette tendance », explique Bertrand Savioz.

Une démarche préparée.

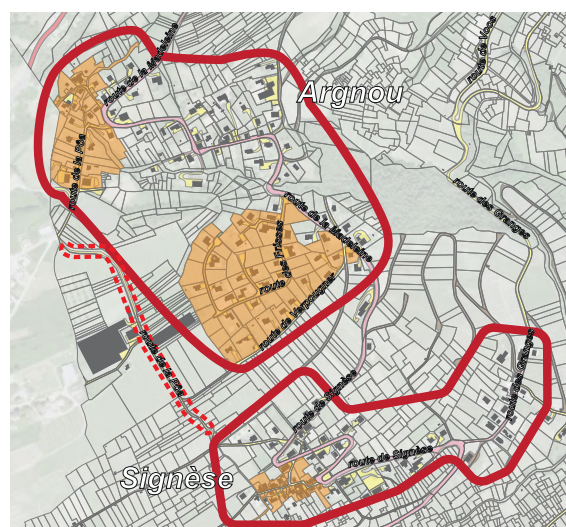
Les autorités communales ont commandité un rapport auprès du TCS afin d'introduire ces zones 30 km/h. Le bureau d'ingénieurs Transportplan SA à Sion, spécialisé dans les projets de planification des transports et des études acoustiques, a également été mandaté pour déterminer quelles routes ou rues seront concernées. Il s'agit notamment de celles traversant des zones habitées des villages, comme la route des Frisses à Argnou ou les routes passant au travers des centres de nos villages.

Les questions de sécurité ont également scrupuleusement été étudiées. « L'accès à l'école de Botyre a aussi été soigneusement analysé. Cet accès entre clairement dans la mise en place de ce

projet de zones 30 km/heure ». Selon les analyses statistiques du BPA, le Bureau de prévention des accidents, en abaissant la limite de vitesse d'une route de 50 km/h à 30 km/h, le nombre d'accidents graves diminue d'au moins un tiers.

Des premières réactions positives

Ces zones 30 km/h ne sont pas nouvelles dans la commune. Elles existent déjà sur certaines routes des villages de Saxonne ou de Luc qui y ont vu des avantages. Les premières réactions des riverains d'Argnou et de Signèse, qui ont été informés de cette démarche, ont d'ailleurs été positives.



Légende

	Limite de localité proposée
	Parcelles desservies par les futurs axes en zone 30
	Axes cantonaux avec proposition d'abaissement de vitesse (30 km/h)
	Axes cantonaux intégrés à la zone 30 proposée mais demeurant prioritaires
	Axes communaux hors localité avec proposition d'abaissement de vitesse
	Parcelles desservies par les futurs axes en zone de rencontre
	Axes avec proposition de modulation physique ou réaménagement
	Route cantonale principale (VS 58)
	Route communale
	Route communale
	Route non revêtue / chemin forestier

10 RENCONTRE



Rencontre avec les villages de Signèse et Argnou

Les visites du Conseil communal dans les villages se sont poursuivies en automne 2023, et ce sont les habitants de Signèse et Argnou qui ont profité de la proximité avec l'exécutif pour échanger sur des dossiers qui les touchent. C'est d'ailleurs à Signèse qu'est née l'idée de ces rencontres, comme l'a rappelé le président du village, dans son discours de bienvenue.

Voici quelques échos des demandes de la population :

Vision de la mobilité sur la commune

Signèse et Argnou seront des zones tests pour l'introduction du 30 km/h et des informations ont été échangées à ce propos. Demande a également été faite de délimiter des places de parc aux alentours de l'ancienne école. Les élus sont conscients que les places de stationnement manquent dans les deux villages, mais les coûts du m² de terrain limitent les possibilités d'achat de la commune.



Plusieurs villageois relèvent le fait que la route de Signèse est de plus en plus utilisée par les Ayentôts pour se rendre à leur travail à Sion. Dans la discussion, il a été également suggéré de trouver une manière d'intervenir auprès de l'État du Valais pour proposer d'étudier la possibilité d'adapter les horaires des fonctionnaires et ceux des écoles, car le trafic se concentre en effet entre 07h30 et 08h15 du matin, ainsi qu'aux environs de 18h00 et engendre de nombreux désagréments.

Quel aménagement pour notre territoire

Le nouveau plan de zone de la commune prévoit de densifier les constructions le long des axes principaux, donc dans les villages ou aux abords. A cette fin, des mesures d'accompagnement sont envisagées, comme par exemple l'obligation de posséder des places de parc privées.

Les villageois aimeraient voir naître des zones protégées dans tout l'espace situé sous l'école et jusqu'à Plan Signèse, pour développer l'accueil des promeneurs, présenter le patrimoine et promouvoir les produits du terroir.

La gestion de l'eau, un bien commun

Dans un proche futur, la captation de l'eau se fera au bas de la combe des Andins et devra aussi tenir compte des autres communs alentours, par souci de solidarité.

Aujourd'hui l'eau potable est utilisée pour l'arrosage, mais il est demandé au CC de songer à subventionner d'autres installations pour l'arrosage, en utilisant l'eau des étangs ou l'eau de pluie. Le CC a pris note de cette proposition.

Les entreprises devraient être mieux protégées

A Ayent, les entreprises paient la taxe de promotion touristique. Une remarque est faite sur la distorsion de concurrence avec les nombreuses entreprises qui travaillent sur la commune, sans y être établies, et qui n'ont donc pas l'obligation de payer la taxe. Ne devrait-on pas mieux protéger les entreprises locales ?

Il est répondu que le règlement communal est en phase de modification et ce point fait déjà partie des éléments à travailler pour la nouvelle mouture.

Tourisme

Les habitants présents demandent aux autorités d'être davantage impliquées dans la gestion d'Anzère Tourisme, de Téléanzère et d'Anzère Spa & Wellness, qu'elles financent et où elles devraient exercer leur influence d'actionnaire principal. L'exécutif donne des informations précises et détaillées sur toutes les démarches entreprises, qui portent sur des réductions de subventions, des changements dans les Conseil d'Administration, des contrôles plus réguliers des accords passés et la reprise des chemins pédestres par la commune. Ces actions vont dans la direction des demandes des administrés.

L'assemblée voulait également avoir des informations sur le projet Swiss Peaks à Anzère. L'exécutif précise que la levée de fonds se fera durant l'hiver 2023/24 et que, si tout se déroule comme prévu, la construction pourrait débuter en 2024 encore.

En conclusion les villageois disent leur plaisir de faire partie de la commune d'Ayent. Ils s'y sentent bien et espèrent que ces visites seront reconduites à l'avenir.

12 SOCIAL

Ayant, une commune où la solidarité n'est pas un vain mot.

Les aléas de la vie peuvent toucher tout un chacun et la responsabilité d'une collectivité est de venir en aide aux personnes fragilisées. Ces constats sont largement partagés par la population d'Ayant, et le sentiment de solidarité y est très développé, relève Manuella Plaschy, Conseillère communale en charge de la santé et du social. « Je sais que de nombreuses familles se montrent généreuses, lors de l'opération des cartons du cœur notamment, et des dons nous parviennent pour des personnes dans le besoin ». Mais l'entraide s'organise surtout autour du CMS, le centre médico-social, qui peut compter sur un solide réseau de bénévoles.



Manuella Plaschy

Un Centre régional

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les Centres médico-sociaux de Sion, Hérens et Conthey ont fusionné. Toutefois, le CMS du Coteau à Grimisuat, et ses 83 collaborateurs, qui dessert les communes d'Ayant, d'Arbaz, de Grimisuat et de Savièse, est toujours à votre

écoute. Que ce soit pour des soins à domicile, de l'aide au ménage, des services d'une assistante sociale ou pour le service des bénévoles.

« Toutes les personnes qui traversent des phases difficiles peuvent faire appel au service social du CMS », dit Manuella Plaschy. « Il ne faut pas hésiter à frapper à sa porte, car cela permet souvent d'enrayer la spirale vers le bas. Il s'agit parfois simplement d'accéder aux bonnes informations ou d'être bien conseillé ».

C'est Aurélie Delaloye, responsable des assistantes sociales du Centre, qui propose un accompagnement personnalisé, confidentiel et gratuit à toute personne qui le demande. Cela va de la simple écoute, qui peut être très utile, à des conseils en matière d'assurances sociales, de gestion de budget ou, selon les cas, à des demandes d'aides sociales auprès de la Commune. Lorsque les situations individuelles le permettent, des mesures sont rapidement mises sur pied, afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

En 2023, 72 personnes de la Commune d'Ayant ont sollicité le soutien du service et un quart d'entre elles a bénéficié d'une aide financière, parfois pour une durée de quelques mois.

Le soutien des bénévoles

Lorsque l'on parle de générosité et de solidarité, il faut évoquer le travail des 31 bénévoles d'Ayant, qui officient au sein du CMS. Ils participent à la livraison des repas à domicile pour des personnes âgées ou victimes d'un accident et au transport de personnes qui doivent se rendre chez un médecin ou à l'hôpital. Les statistiques indiquent à quel point ce travail est précieux.





Près de 30 repas sont livrés chaque jour de la semaine sur la Commune. Et l'on a compté, en 2023, plus de 250 courses à caractère médical. Les bénévoles sont très soudés entre eux et très investis, souligne Fabienne Lepori, la responsable du secteur. « Grâce à ces personnes, majoritairement des retraités qui ont souhaité mettre au service de la collectivité le temps dont ils disposent, le CMS du Coteau peut remplir ses objectifs. D'autres Centres n'ont pas cette chance et ont dû réduire leurs prestations, faute de bénévoles en suffisance ».

Le CMS a aussi à cœur d'entretenir des liens au sein de la communauté et organise régulièrement des événements. On peut citer la raclette de l'amitié, très fréquentée, à laquelle sont conviés aussi bien les bénévoles que les clients des repas. Ou encore le souper annuel des bénévoles, les cadeaux du terroir, les livraisons de Noël et différentes rencontres-apéritifs tout au long de l'année.

Cohésion et solidarité à la Commune aussi

La Commune d'Ayent organise également des événements pour entretenir la cohésion sociale. Elle tient, notamment, chaque année à marquer le respect dû aux aînés, par « la fête des nonagénaires », qui est l'occasion d'évoquer des parcours de vie et des souvenirs du passé. Il y a aussi « le Noël des aînés », avec une animation proposée par les enfants des écoles et des histoires en patois, qui réveillent de beaux souvenirs. La manifestation a réuni 171 personnes en décembre 2023, autour d'un repas et d'un vin chaud.

Par ailleurs, grâce à l'argent récolté par les bénévoles des ateliers de l'avent, à Grône, ainsi que des donations faites par des habitants de la commune pour les enfants défavorisés, 13 enfants de la Commune ont reçu des aides financières, pour garnir le pied du sapin de Noël.

Une animatrice socio-culturelle pour les relations intergénérationnelles.

Enfin, depuis août 2023, une animatrice socio-culturelle travaille conjointement au service des communes d'Ayent, d'Arbaz et de Grimisuat. Victoria Jagut est principalement engagée auprès des jeunes mais pourra également coordonner les différentes initiatives proposées pour les seniors. Et celles-ci sont nombreuses, du groupe des tricoteuses ou des marcheurs, aux animations des mercredis à l'ancienne poste de Botyre, en passant par les repas pour les aînés, à Blignou.

Oui, vraiment, à Ayent, l'entraide et la solidarité ne sont pas de vains mots.

14 ÉCONOMIE

Ces pionniers qui nous font croire à l'avenir du tourisme

Les visages que l'on voit sur cette photo ne sont pour la plupart plus des nôtres aujourd'hui. Dans les années 1960, ils ont su allier audace, travail et foi en l'avenir pour participer au lancement du tourisme dans notre région. Le cliché ne montre que des hommes mais les femmes, qui n'avaient pas encore le droit de vote! ont aussi apporté leur pierre à l'édifice. Quelques 60 ans plus tard, il serait inconcevable d'imaginer la commune d'Ayent sans l'apport de ce secteur économique.



*De gauche à droite, à partir du 1^{er} rang:
Georges Bonvin, Isidor Aymon, Edouard Rey « Douarey »
Gustave Morard, Albert Aymon « Bébert », René Crettaz
César Morard, André Morard, Georgy Beney, Marius Moos,
André Savioz
Meinrad Morard, Michel Aymon, Alphonse Délétroz*

Avec le Conseiller communal Christian Savioz, en charge de l'économie,

essayons de tirer un bilan chiffré de l'apport du tourisme et de ses perspectives futures.



Quelles réflexions vous faites-vous lorsque vous voyez cette image des pionniers du tourisme ?

Je regarde cette photo avec beaucoup d'émotions, car ce sont des visages qui ont bercé notre enfance et qui font désormais partie de l'histoire d'Ayent. Ces hommes et ces femmes, qui ont, les premiers, travaillé dans le tourisme, ont changé de siècle en une génération. Ils sont passés des conditions dures d'une économie ancestrale de montagne, à la modernité, à l'ouverture au monde, avec l'arrivée des premiers touristes français, anglais, allemands ou Confédérés. Ils se sont adaptés et nous ont laissé un héritage, que nous devons honorer.

Et aujourd'hui ? Quelle est l'apport du tourisme ?

Je crois que l'apport économique est indéniable et les statistiques cantonales placent d'ailleurs Ayent dans le groupe des communes « privilégiées » en Valais. On peut citer quelques chiffres: les résidences secondaires représentent 55% des 3869 logements sur le territoire communal et engendrent annuellement des dépenses directes estimées par l'office fédéral du développement territorial à 11,5 mios de francs.

Il faut aussi considérer toutes les dépenses consenties par les hôtes qui rapportent aux entreprises de la région plus de 63'000'000.- de francs de chiffre d'affaire annuel, selon une étude communale de 2018. Et puis il y a toutes les infrastructures que l'on oublie souvent et qui n'existeraient pas sans le tourisme. Je pense par exemple aux routes, aux chemins pédestres, à la piscine, au spa et à la Coop d'Anzère, ouverte pratiquement toute l'année 7 jours sur 7 et guère plus éloignée que celle de Grimisuat, etc.

Et au niveau des recettes fiscales ?

Le chiffre est simple à retenir: plus du tiers des recettes fiscales communales proviennent du tourisme. Depuis bientôt vingt ans, la commune d'Ayent encaisse annuellement environ chf 4'000'000.- grâce au tourisme, qui permettent d'amortir les investissements de départ pour les eaux, égouts, routes-... et de continuer à financer le développement de la station.

En tenant compte des impôts sur la fortune, les gains immobiliers, les impôts fonciers, les droits de mutation et gains immobiliers, ce sont 36,54% des rentrées fiscales de la commune qui proviennent des résidences secondaires.

Quels efforts financiers consent la commune pour développer le tourisme ?

La commune a participé à hauteur de 30 mios de francs dans les infrastructures du tourisme ces vingt dernières années. C'est beaucoup, mais il s'agissait de maintenir l'attractivité de la région, dans un environnement qui est devenu très compétitif. Nous ne sommes pas les seuls sur le marché et les destinations étrangères notamment sont souvent moins chères. Il fallait construire Anzère Spa & Wellness SA, qui satisfait beaucoup de gens aujourd'hui, permet d'avoir une piscine communale et de maintenir des activités en station lorsque la météo fait des caprices. Il fallait moderniser les installations de Téléanzère SA, qui sont aujourd'hui très performantes et valent à la région d'être reconnue loin à la ronde. Au total, la commune a investi 19 mios, répartis entre Téléanzère SA et Anzère Spa & Wellness SA et cautionné environ 11 mios de prêts bancaires.

Pour tous les autres investissements régaliens, eau, égouts, routes, parking, etc. qui font partie du ménage commun, Anzère est traité au même titre que tous les autres villages de la commune.

Il y a parfois le sentiment que le tourisme profite plus à certaines entreprises qu'à l'entier de la population ?

Tout le monde a intérêt à avoir des entreprises florissantes sur la commune, qu'elles soient de grandes sociétés ou de petites PME familiales. Elles réalisent plus de 50 mios de chiffre d'affaires directement liés au tourisme dans le secteur du gros œuvre ainsi que des dépenses directes apportées principalement par les remontées mécaniques, location d'appartement, commerçants, etc. Sans



oublier, par exemple, les emplois générés par le tourisme dans les commerces ou les banques établies à Sion. Certains de ces emplois sont aussi occupés par des Ayentôts. On peut finalement dire que le Valais entier profite du tourisme.

Le tourisme de 1960 n'est plus le même que celui de 2023, quel tourisme vivons-nous actuellement ?

Les «étrangers» propriétaires du début ont laissé leur place à un nombre grandissant de R2, propriétaires de résidences secondaires qui profitent beaucoup plus régulièrement de notre paysage, climat ou tout simplement des avantages de notre territoire. Ce changement de paradigme nous oblige à réorienter notre conception du tourisme, des investissements et de ses revenus. En plus, nous devons tenir compte, depuis l'arrivée de la plateforme AirBnB, d'une nouvelle manière de «tourismer» qui se développe à grande vitesse et annonce une ère nouvelle qui entraînera des adaptations des modèles que nous avons connus.

On parle beaucoup du tourisme quatre saisons. Y-a-t-il des projets en ce sens ? Y aura-t-il encore des touristes sur la commune, si la neige disparaît ?

On en est loin cette année avec de bonnes précipitations! mais il est vrai qu'il faut préparer l'avenir, même si la grande partie de notre domaine skiable se situe au-dessus de 1800 mètres nous assurant un futur moins compliqué que certains de nos voisins. La commune d'Ayent croit au tourisme et doit se battre pour le rendre fiable, attractif, innovant et surtout viable. Il y a des projets comme le développement de la région du barrage de Tseuzier et les réalisations qui sont au programme de ces prochaines années, comme le nouvel accès sur les pistes de ski avec le renouvellement des sections Bâte-Rousses et l'assainissement du garage souterrain avec une nouvelle place du Village à Anzère. Ces projets seront menés avec l'objectif de développer aussi un tourisme estival et finalement déboucher sur du travail pour les quatre saisons.

16 ENVIRONNEMENT

Une nouvelle ère pour le triage forestier à Ayent

Cette fois, ça y est! Ayent va intégrer officiellement le triage forestier du Cône de Thyon. Après l'accord du Conseil communal, du Conseil bourgeoisial, du Conseil général et le oui de la population en septembre 2023, c'est finalement l'Assemblée bourgeoisiale qui a décidé, en décembre dernier, d'accepter l'adhésion. Tout est en place pour une nouvelle ère dans la gestion de nos forêts, qui doivent continuer à pouvoir remplir leurs objectifs écologiques et économiques.



Une longue histoire

C'est en 1991, que les trois communes d'Ayent, d'Arbaz et de Grimisuat se sont unies, suivies par Savièse en 2006, pour former le triage forestier Lienne-Morge, piloté par une commission intercommunale et inter bourgeoisiale.

Dès le début de la présente législature en 2021, la commission a lancé une réflexion sur la gouvernance et le management du triage, suite à une préoccupation exprimée par les présidents des 4 communes partenaires durant l'été 2020 quant à la gestion du dit triage. Cette analyse a fait ressortir une nécessité de changement. Il a été constaté notamment des manquements dans la gestion du personnel et de la gestion administrative. Au niveau opérationnel, la comparaison avec le triage voisin du Cône de Thyon laissait également perplexe: en effet, ce triage était beaucoup plus opérationnel que celui de Lienne-Morge avec par exemple 5 à 6 fois plus de personnel pour une surface forestière assez similaire.

Suite à l'analyse des options disponibles, les présidents des 4 communes ont unanimement opté pour le principe d'adhésion au triage forestier du Cône de Thyon. A Ayent, le processus démocratique a pris son temps avec les étapes successives en 2023 mais est désormais validé. Tous les acteurs professionnels du domaine d'activité soutiennent cette démarche, y compris le Service des forêts du canton du Valais. Le Cône de Thyon a une réputation d'efficace et de professionnalisme et les premières expériences effectuées par les communes et les privés sont excellentes.

Comment gère-t-on les forêts ?

La gestion des forêts est du ressort des propriétaires, à savoir les communes, les bourgeoisies et les privés. Mais pour mieux les entretenir et assurer leur survie à long terme, les propriétaires forestiers se sont réunis au niveau régional en triages forestiers, dirigés en règle générale par un garde forestier. Toutes les communes valaisannes sont membres d'un triage et Ayent ne fait donc pas exception. Il y en a actuellement 30, divisés en 3 arrondissements – Haut – Central – Bas.

Le travail des gardes forestiers est essentiel à la survie des forêts et le triage permet de favoriser la diversité des espèces, de sélectionner celles qui sont résistantes aux maladies locales et aux conditions climatiques, de planter des arbres qui ne se laissent pas ronger par les parasites et les maladies, de prévenir l'érosion des sols, notamment. En résumé, le triage permet d'avoir des forêts saines dans la région.

Et le futur ?

Le triage forestier Lienne-Morge n'a plus d'activités depuis le 1^{er} juin 2023 suite à la prononciation de sa dissolution; c'est le Cône de Thyon qui a repris la gestion opérationnelle sur la base de mandats de prestation puisque ni la bourgeoisie ni la commune n'avaient adhéré à cette date. Les comptes 2022/23 pourront être bouclés et présentés à l'AG bourgeoisiale ordinaire de fin mars 2024.

Le Conseil d'Etat a par ailleurs confié un mandat à l'inspection des finances afin de contrôler la comptabilité des derniers exercices du triage forestier Lienne-Morge. Le canton examine l'emploi des subventions accordées au Triage Lienne-Morges durant ces dernières années et demandera le remboursement des sommes encaissées pour les travaux non-exécutés.

Les conseils communal et bourgeoisial, tout comme les communes voisines, sont convaincus que la gestion de nos forêts est entre de bonnes mains.

Parmi les avantages de l'adhésion de la commune au Cône de Thyon, on peut citer le fait que :

- Les propriétaires de forêts, bourgeoisie, commune et privés, resteront toujours seuls maîtres de leurs terres et de leur bois, sans aucune dilapidation du patrimoine.
- Les infrastructures du Pro de Savio sont maintenues comme telles et l'opérationnalité du triage sera développée ces prochaines années
- Les services de proximité sont maintenus.



18 AGENDA

Programme provisoire des manifestations

11 FÉVRIER

Histoire de la conquête de l'eau - film
Anzère – Salle zodiaque

20 FÉVRIER

Présentation du nouveau règlement communal des constructions et des zones Arbaz

02 MARS

Concert - Echo du Rawyl

09 MARS

Rallye du Gô - gourmand Anzère – Le Gô

12 & 13 MARS

Courses ski alpin FIS Anzère – Les Luys

16 MARS

Festival de Dingue - acrobaties Pas de Maimbré

16 MARS

Concert - Union instrumentale
St Romain – Salle gym

16 AU 18 MARS

Courses ski alpin Inter région Ouest
Anzère – Les Luys

23 MARS

Anzère d'Antan 80 - rétro Domaine skiable

31 MARS

Fête de Pâques St Romain – Eglise

07 AVRIL

Dernier jour d'ouverture Domaine skiable

13 & 14 AVRIL

Combat des Reines régional Blignou

19 MAI

Fête de la Pentecôte & Morcé St Romain – Eglise

26 MAI

Fête de la nature Musée des Bisses Botyre

30 MAI

Fête Dieu & défilé St Romain – Eglise

08 JUIN

Marché des artisans St Romain – Place de l'hôtel

14 & 15 JUIN

Amicale de l'Echo du Rawyl
St Romain – Pré des Soeurs

15 JUIN

Inalpe (à confirmer) Serein

20 JUIN

Fête des écoles St Romain – Préau

23 JUIN

Ride the Alpes - cyclisme Sion – Tseuzier

13 JUILLET

Tour des Alpapes - pédestres (40°)
Anzère – Les Rousses

14 JUILLET

Fête du bœuf Anzère

20 & 21 JUILLET

Course de Côte - automobile St Romain – Anzère

1^{ER} AOÛT

Fête nationale Anzère – Place du Village

15 AOÛT

Messe aux Audannes Cabane des Audannes

17 AOÛT

Goût des Alpapes - gourmand
Anzère – Tsalan – Duez – Serein

23 – 25 AOÛT

Agofiesta

31 AOÛT

Tour des Stations - cyclisme Ayent – Anzère

06 & 07 SEPTEMBRE

Fête du Village Saxonne

22 SEPTEMBRE

Bligoût Blignou

Conseils

La fabuleuse histoire de la conquête de l'eau : 12 février 2024

Ce docu-fiction est un hymne à la nature et retrace la fabuleuse histoire de la Conquête de l'eau par la construction légendaire de canaux appelé « bisses » et des barrages.

Pour revivre cette incroyable saga, nous suivons Marius et ses deux enfants, Léo, 10 ans et Manon, 11 ans accompagnés de Django, leur chien fidèle à travers une aventure familiale.

Leur itinérance nous invitera dans un merveilleux voyage sur les traces de leur grand-père qui a participé à la construction des bisses et des barrages. Une histoire touchante avec une mère absente, dont les enfants attendent le retour, un récit héroïque et poétique avec des images d'archives rares qui rendent hommage et témoignent de cette époque glorieuse où les hommes ont conquis l'eau au péril de leur vie.

Ce film de Raphael Blanc sera projeté à la salle du Zodiaque à Anzère le 12 février 2024.

Combat des reines régional : 13 & 14 avril 2024

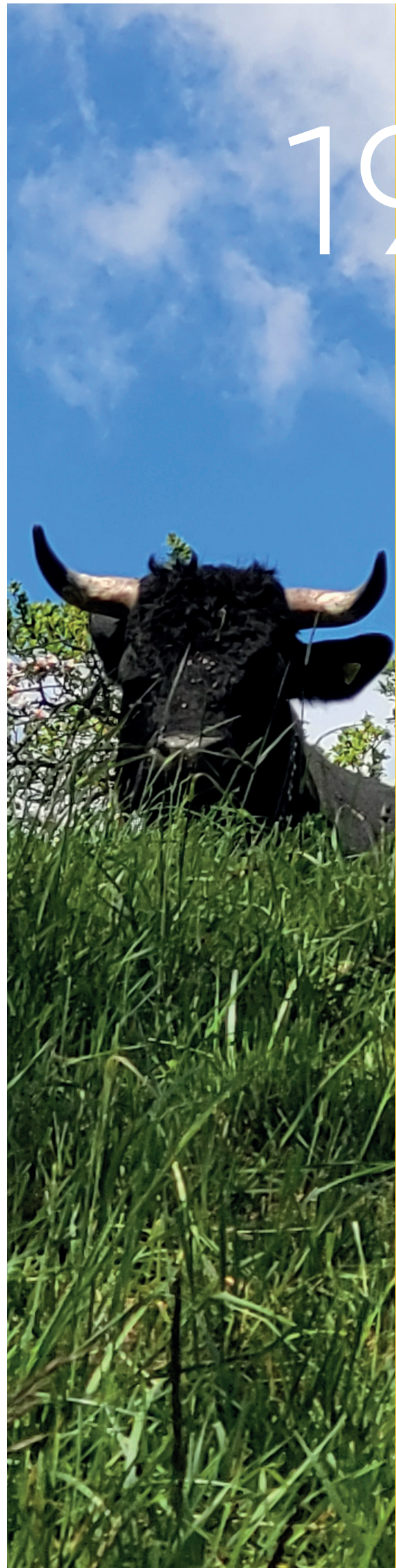
Le syndicat d'élevage de la Race d'Hérens de la commune d'Ayent s'est associé à la caisse d'assurance du bétail d'Ayent, ainsi qu'aux Laiteries Réunies (Ayent-Arbaz-Grimisuat) en vue de l'organisation d'un combat régional fixé les 13 et 14 avril 2024 sous l'égide du Race d'Hérens Tour.

A la différence d'autres combats, nous avons fait le choix d'organiser cet événement sur notre commune, ne profitant d'aucune infrastructure existante, partant d'une page quasi blanche. Inviter le public dans notre commune et faire profiter de notre magnifique région dans un cadre convivial est notre objectif pour la tenue de ce combat qualificatif en vue de la Finale Nationale du mois de mai à Aproz.

La fête se prolongera même durant tout le week-end. Ce format sur deux jours (samedi-dimanche) devra permettre un programme équilibré, avec diverses animations, notamment pour les non-initiés et les habitants du coteau, durant la journée du samedi.

Avec 40% du comité affichant une moyenne d'âge aux alentours de la trentaine, l'avenir agricole et d'élevage de la commune affiche un vent d'optimisme, d'autant plus que notre laiterie transforme tous les jours le lait des exploitations des trois communes du coteau, permettant à nos lutteuses de faire valoir également la qualité gustative de leur lait.

19



IMPRESSUM

**Magazine édité par
la Commune d'Ayent**

Rédactrice

Romaine Jean

Textes

Christophe Beney, Savioz Bertrand,
Christian Savioz, Manuela Plaschy

Photos

©imprimex-sa/jjd, Christian Savioz,
Henri Guanzini, Anzère Tourisme,
IG Group

**Graphisme et impression
par la maison Gessler SA**

